



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du jeudi 7 mars 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET puis de M. Gabriel BAULIEU.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 7.1, 7.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au rapport 7.2), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 1.1.1), M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.1), M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport 1.2.1), M. Patrick RACINE (jusqu'au rapport 7.2), Mme Françoise PRESSE,

**Etaient absents** : M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Bernard GAVIGNET, M. Serge RUTKOWSKI

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

#### **Procurations de vote** :

Mandants : A. BLESSEMAILLE (à partir du rapport 7.1)

Mandataires : R. REYLE (à partir du rapport 7.1)

## Opération Fleurissement 2013 - Organisation et attribution d'une subvention à la Société d'horticulture de Franche-Comté

**Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président**

**Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie**

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « Fleurissement »	Montant de l'opération : 4 000 €
Sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017	

### Résumé

Chaque année, l'opération Fleurissement du Grand Besançon permet de mettre en valeur les plus beaux fleurissements réalisés par les particuliers, les communes et les entreprises.

Des animations, formations, actions de sensibilisation sont, par ailleurs, proposées au grand public pour lui permettre d'acquérir connaissances et techniques en matière de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, de reconnaissance de plantes et d'embellissement du cadre de vie communal.

Ce rapport présente les modalités d'organisation de la nouvelle opération et porte sur l'approbation du montant de la subvention (4 000 €) à attribuer à la Société d'horticulture de Franche-Comté, partenaire de l'opération.

### I. Bilan de l'opération 2012

Après une année d'interruption due à la sécheresse qui a contraint le Grand Besançon et la Ville de Besançon à suspendre leur concours 2011, l'opération 2012 a réuni 113 candidats, participation plus faible que les années précédentes.

Les réalisations n'en ont pas moins été très réussies puisque 27 prix d'excellence ont été décernés par le jury.

Celui-ci, composé de spécialistes de l'horticulture, de représentants du Grand Besançon et de la Ville de Besançon, ont pu apprécier les efforts consentis par les habitants du Grand Besançon pour maîtriser les ressources en eau (installation de récupérateurs d'eau de pluie), pour favoriser la biodiversité (plantation d'espèces locales, de plantes mellifères et nectarifères...) et pour réduire les déchets (mise en place de composteurs qui permettent également de produire un amendement de qualité).

Des animations ont été proposées aux jardiniers amateurs qui participent toujours en grand nombre aux sessions :

- méthodes et astuces de multiplication des végétaux (organisée au jardin botanique de Besançon),
- lianes, vrilles et crampons - la stratégie des plantes grimpantes (organisée dans le cadre de la Cité des plantes),
- la conception d'une balconnière de plantes grimpantes,
- soigner son jardin avec les plantes (en partenariat avec le Musée des maisons comtoises de Nancray).

### II. Propositions pour l'organisation de l'opération Fleurissement 2013

Comme chaque année, il est proposé de maintenir les 2 composantes de l'action :

- sélection des plus belles réalisations fleuries (ou opération principale),
- actions de sensibilisation et de formations.

## A/ Opération principale

Elle a pour objectif de valoriser les plus beaux fleurissements réalisés par les particuliers, les professionnels, les communes du Grand Besançon et les jardins partagés. Les modalités de mise en œuvre sont précisées dans le règlement de l'opération.

### **1. Inscriptions**

Il est proposé de maintenir le dispositif en place actuellement, bien connu de tous. Les inscriptions se font auprès de la mairie de la commune de résidence ou directement auprès du Grand Besançon ; toutes les inscriptions sont ensuite centralisées par le service Environnement.

### **2. Jury**

Le jury, composé de spécialistes de l'horticulture et de représentants de la collectivité, est chargé d'apprécier les réalisations candidates. Un classement permet ensuite de décerner des récompenses aux fleurissements les plus méritants.

Il est proposé de renouveler la tenue d'un jury commun Ville de Besançon - Grand Besançon pour la sélection des réalisations bisontines.

Passage du jury : il est proposé de ne pas fixer de date dès le début de l'opération, pour tenir notamment compte des conditions climatiques qui pourront nécessiter un passage dès la fin du printemps ou de le différer dans le courant de l'été.

Les dates pour le passage du jury seront arrêtées de manière concertée avec les élus référents.

Il devra de toute façon avoir lieu avant le 15 août 2013 pour permettre l'organisation de la cérémonie de remise des prix au début de l'automne.

### **3. Communication**

Cette année, les supports de communication (affiches, programmes, diplômes) seront réalisés par la Direction de la Communication du Grand Besançon.

## B/ Formations grand public, sensibilisation et visites de sites

Il est proposé de reconduire les animations grand public qui rencontrent toujours un vif succès.

Comme chaque année, les actions de sensibilisation devront non seulement permettre au grand public d'acquérir des connaissances ou de savoir reconnaître les espèces végétales mais également d'aborder les techniques culturelles respectueuses de l'environnement.

Les thématiques proposées pour l'opération 2013 sont précisées ci-dessous :

- conseils pour aménager et développer un verger : choix du terrain, choix des espèces, modalités de plantation et d'entretien, dégustation de jus de pommes,
- concevoir et développer l'usage des prairies fleuries, l'exemple d'une commune du Grand Besançon,
- le jardin économe en eau, en partenariat avec le Musée des maisons comtoises de Nancray,
- fleurissement d'hiver et préparation du printemps.

Des visites seront également organisées dans des jardins (extra)ordinaires, occasionnant des rencontres enrichissantes de partage de connaissances et d'astuces.

C/ Renouveau du partenariat avec la Société d'horticulture de Franche-Comté

Pour l'accompagnement de cette opération, la société d'horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques (SHFC) sollicite une subvention de 4 000 €.

La SHFC propose :

- l'organisation et l'animation des formations grand public,
- l'organisation du jury chargé d'apprécier les réalisations fleuries,
- la rédaction d'une fiche de sensibilisation, dont le thème sera défini en commun. Cette fiche sera publiée sur le site internet du Grand Besançon.


**Mme PRESSE et M. CONTOZ ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017 :**

- prend connaissance du déroulement de l'opération Fleurissement 2013 et approuver son contenu,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques.

Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Gabriel BAULIEU



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 14 MARS 2013